Cœur retrouvé

Le programme de rénovation urbaine mené à Cran-Gevrier a mis en exergue la complexité d'une mise en cohérence de l'espace public et du domaine privé. Entre les commerces en front de rue et la place reconstituée, quelles limites trouver ? Comment convaincre de l'intérêt d'un renouvellement du tissu ? Selon quelles interactions, avec quelles matières, quel mobilier ?… Les moindres avancées ont donc donné lieu, au préalable, à d'intenses présentations publiques, concertations et discussions. Au final, le quartier profite largement de ces interactions : la rénovation de l'espace urbain vient valoriser les vitrines des magasins et la pacification de la circulation favoriser leur fréquentation. Un projet gagnant-gagnant qui permet de mieux fixer la population et de garantir la vie d'un micro-centre, loin des zones commerciales qui tendent à dévitaliser les cœurs de ville.

CRAN-GEVRIER

mots clés

espace public
lumière
restructuration urbaine
rue et place

adresse

place Jean Moulin
74960 Cran-Gevrier

Réaménagement des espaces publics du quartier Vallon-Jourdil à Cran-Gevrier

Maître d'Ouvrage
Ville de Cran-Gevrier

Équipe de Maitrise d'Œuvre
Axe Saone mandataire
Autre BET - Ingerop -
Bureau d'étude VRD
L'Agence Lumière - conception lumière

surface utile : 12 000 m²

Coût des travaux
2 131 460 € HT

Début du chantier : 2010
Livraison : 2013

Au cœur de cette ville multiple, voire éclatée qu'est Cran-Gevrier, aux portes d'Annecy, le quartier Vallon-Jourdil dispose d'une situation géographique privilégiée, sur le coteau, avec de nombreuses ouvertures sur le grand paysage. Fortement marqué par la présence végétale, l'îlot présentait cependant des espaces publics nombreux mais peu hiérarchisés, souffrant d'une image vieillissante. L'enjeu du projet a consisté à consolider l'image identitaire et qualitative du quartier par la réécriture et la réorganisation de l'ensemble des espaces publics du centre, tout en magnifiant le patrimoine existant. Il s'est aussi intéressé à tramer l'ensemble de cheminements cohérents et fonctionnels afin de faciliter les mouvements de population. Dans cette optique, l'équipe de maîtrise d'œuvre s'est attachée en priorité à réhabiliter, avant de les relier, deux places situées de part et d'autre de l'avenue de Beauregard : en aval, la place de l'Étale, qui était utilisée comme parking, avec sur un même fronton des commerces en perte de vitesse, et sur la partie haute, la place Jean Moulin, sclérosée par une double halle couverte, avec une école reléguée en amont.

Requalification et accessibilité

Avant de jeter des ponts entre les espaces de vie, il a fallu les requalifier, retrouver des usages, les rendre accessibles. Les voitures parquées sur la place de l'Étale sont donc allées voir ailleurs, en amont de la route, sur un plateau de 27 places convertible en marché bi-hebdomadaire. L'enrobé a cédé la place à un sol de dalles en béton bouchardé –dont certaines brutes de sciage– avec joints en sable. Les niveaux ont été cassés pour affirmer un seul espace avec plateau relevé, qui a été traité jusqu'à la limite de la surface privative située au droit des commerces. Le mobilier accompagne cet effort de réintégration, qu'il s'agisse des socles en béton surmontés de bois qui invitent à la pause, des mats à projecteurs multiples avec éclairage directionnel, qui guident les déplacements nocturnes, ou des poubelles et garde-corps discrets, en inox, pour le confort… Des géraniums et autres essences vivaces habillent et font respirer le parvis.

Lignes de guidage

Pour faciliter la lisibilité, et tisser des liens avec la place Jean Moulin toute proche, les lignes directrices et les lignes de joints ont été soigneusement orientées : le piéton sera donc naturellement guidé vers le haut de l'espace public. Ici, les architectes se sont d'abord attachés à rouvrir la place, dans la même optique de fluidité et de continuité observée en-deçà. La halle couverte et ses gradins de 150 m² ont donc été démolis puis le creux comblé. Les cages d'escaliers vitrées ont cédé la place à des édicules de béton discrets qui matérialisent les accès au parking souterrain. La place forme désormais une seule et même agora revêtue de béton et de calcaire, un traitement simple et brut qui participe de l'unité d'un ensemble. Ce dernier s'élève en pente douce vers l'école qui la couronne, avec un double cheminement, rampe (pour les véhicules d'entretien et les personnes à mobilité réduite) ou accès piétonnier (emmarchements adoucis).
Derrière la fonction, l'esprit a aussi consisté à nuancer la massivité de ce vaste espace en matérialisant les fonctions des différents pôles. Le traitement paysager des abords de l'école –la pente située entre les deux accès, végétalisée de frênes, érables et pins- et de la place centrale agrémentée de pommiers et autres amélantiers–, s'inscrit dans cette veine. L'organisation, vers les commerces, d'une placette reconstituée et matérialisée avec son demi-niveau supérieur et son sol sablé de couleur ocre, prolonge ce jeu des différences et permet des mises en perspective. La façade commerciale, bien que située en terrain privé, s'en trouve ainsi confortée et valorisée.

Espace à vivre

En amont, l'école qui était autrefois déconnectée de la vie publique se trouve à nouveau en prise avec celle-ci, retrouvant son rôle de cœur de quartier, avec un cheminement supplémentaire qui la relie à d'autres blocs d'habitation. L'établissement s'ouvre aussi, et dans le même esprit, sur un "lieu d'attente" aménagé à même la place d'une grande banquette en béton et de mobilier coloré à l'apparence ludique. Le lieu fonctionne comme un espace à vivre et à partager, pour les parents et les concitoyens. Un espace qui a gardé, en filigrane, quelques marqueurs de l'ancien quartier, à l'instar des poteaux-poutres des halles, restés apparents, et de bacs en béton qui rappellent les gradins historiques. Le sentiment d'appropriation s'en trouve facilité.

1

2

1 et 2 - La place Jean Moulin, à proximité des commerces

3 - La place de l'Étale longée par l'avenue Beauregard

4 - L'accès piéton à l'école élémentaire a été redéfini

5 - Parvis aux abords de l'école maternelle

6 - Cheminement piéton réaménagé

L'îlot-S
7 esplanade Paul Grimault
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Rédaction: Laurent Gannaz - octobre 2013
Photographies: Romain Bianchi
Conception graphique: Anthony Denizard, CAUE de Haute-Savoie

6

5

4

3